



# le pays Nespoulois

BULLETIN MUNICIPAL N°44 - MARS 2019



ÉDITO

## TINA ADLER

*L'école communale de Nespoules s'est donné un prénom qui va être inscrit sur son fronton. Cette décision portée par la très grande majorité des habitants et notamment des parents d'élèves n'est pas le fruit d'une lubie passagère mais bien la mise en perspective de Nespoules et de son histoire récente avec un des objectifs de l'école : apprendre aux enfants à se construire en respectant la devise républicaine Liberté, Egalité, Fraternité. L'exemple donné par la famille Serre et aussi par tous ceux et celles qui ont gardé le silence malgré les risques qui planaient sous le régime de Vichy, montre aux plus jeunes et aux moins jeunes un chemin qui n'est pas celui de la facilité, un chemin qui porte le nom de cette jeune juive sauvée grâce*

*à la solidarité d'un village : Tina Adler.*

*Tina a eu la chance d'être protégée et de pouvoir construire sa vie alors que tant de juifs polonais comme elle disparaissaient tragiquement. Il y a de nombreux exemples en Corrèze et en France mais notre commune peut être fière de l'attitude de ses habitants pendant le dernier conflit mondial. « Juste parmi les nations » la plus haute distinction de l'état d'Israël, le chemin qui traverse Favars en passant devant la maison où Tina était réfugiée portera le nom de chemin des Justes, distinction remise à la famille Serre. Toutes les routes et voies « habitées » de la commune ont reçu leur nom. Je remercie Dominique Freslon assisté par le responsable des routes et les agents techniques*

*d'avoir fait aboutir ce projet. La maison d'assistantes maternelles « les canaillous » est elle aussi terminée et pourra accueillir 12 et bientôt 16 enfants avant leur entrée à l'école Tina Adler. Petit à petit la Croix Blanche poursuit son aménagement, des nouveaux commerces et la mairie sont déjà programmés et d'autres réalisations doivent voir le jour. L'architecture du budget 2019 est dominée par ces objectifs ambitieux malgré un contexte économique difficile. Une des réalisations du budget 2018 vous attend : la médiathèque qui compte depuis janvier plus de 1 400 livres, BD, CD et DVD. Bonne lecture et bonne entrée dans le printemps à tous.*

*François Patier,  
Maire de Nespoules*

## VŒUX



François PATIER, maire, et le Conseil Municipal de Nespouls ont accueilli les nespoulois à la salle polyvalente à l'occasion des vœux 2019, placés pour cette nouvelle année sur le souhait d'un monde meilleur et l'espérance de relations humaines apaisées, le respect du temps, de la nature, du rythme des saisons, oublier le tout, tout de suite, qui rend exigeant surtout envers les autres.

L'année 2018 s'est terminée avec un Noël festif marqué par le marché de Noël et un concert donné par tous les enfants. Elle a été marquée par la rencontre entre mémoire nationale et histoire locale lors de la cérémonie du 11 Novembre et le spectacle de l'école associé à la troupe de Nathalie MARCILLAC «terre des hommes». Bravo au RCV, club de rugby, victorieux depuis Septembre lors de toutes ses rencontres, et Alban NEYRAC, vice-champion d'Europe de ski nautique qui va,

lui aussi, de succès en succès et s'entraîne pour la coupe du monde 2020. Le maire a remercié le Foyer Rural pour ses nombreuses activités et le succès de la Foire de Belveyre, toutes les associations pour les loisirs sympathiques et accueillants, les bénévoles qui ont participé à l'organisation de plusieurs concerts et représentations théâtrales, dont la première, en extérieur, du théâtre «l'Empreinte». Il a souligné l'efficacité et la disponibilité du personnel qui œuvre quotidiennement pour permettre à la commune de le rester, tout particulièrement le CCAS pour son rôle essentiel.

2019 verra l'aménagement du secteur encore disponible de la Croix Blanche, la maison des assistantes maternelles, le lancement d'un bâtiment destiné à accueillir les services municipaux, une activité commerciale (quads, motos, motoculture), l'ouverture en Janvier de la bibliothèque Médiathèque dans le bourg, et le projet de donner un nom à l'école de Nespouls, celui de la réfugiée juive Tina, accueillie par la famille SERRE, sous l'occupation. La soirée s'est terminée devant une rétrospective vidéo avant de partager le verre de l'amitié.



## APPEL À LA MÉMOIRE ET AUX BONNES VOLONTÉS

### Projet de réalisation d'un lieu de mémoire « Nespouls et son patrimoine »

La commune de Nespouls possède un patrimoine (historique, architectural, géologique, faunistique, floristique, archéologique...) qui mérite d'être mis en valeur et conservé dans la mémoire locale.

Le déplacement d'une partie des services municipaux à La Croix Blanche doit permettre de libérer des espaces qui pourront être témoins des richesses de ce patrimoine.

Chacun des thèmes ci-dessus pourrait être étudié et développé par une équipe qui se chargera de faire un inventaire des éléments intéressants destinés à être présentés dans des salles dédiées. (Photos, maquettes, archives, petits objets etc.) Et sur le site internet de la commune. Des conférences à thème pourront être proposées.

Toutes les bonnes volontés sont attendues pour participer à ce projet.

## MÉDIATHÈQUE



**La médiathèque communale de Nespouls** accueille désormais tous les amateurs de lecture, musique et films dans le bâtiment de l'ancienne « petite école », dans le bourg de Nespouls.

Ouverte depuis le 18 janvier dernier, elle propose près de 2000 ouvrages, livres, CD, DVD, livres CD, magazines, aux adultes et aux enfants. Ouverte 5 heures par semaine, elle dispose de deux salles de lectures et d'un hall d'exposition. Un espace de lecture pour les enfants sera bientôt disponible.

Marie Martine, Agnès et Christine animent cet espace de culture, qui se veut aussi lieu de rencontre et de convivialité.

Grâce à la collaboration et l'aide de la Bibliothèque Départementale de prêt, du Conseil Départemental, le fond de lecture est renouvelé régulièrement et il sera possible de réserver un ouvrage disponible sur la base départementale et de le faire venir à Nespouls.

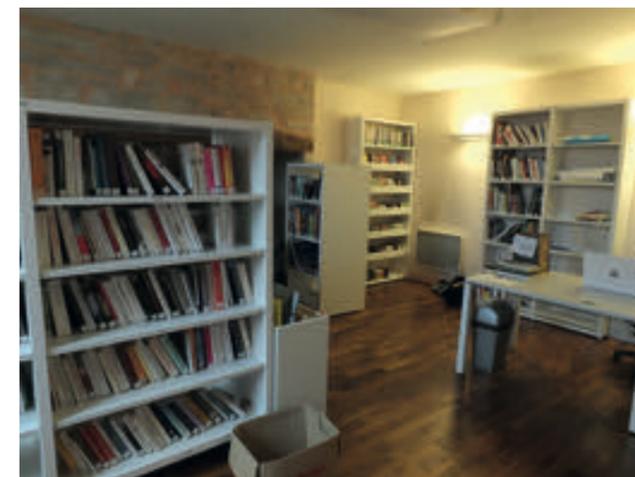
L'inscription et le prêt sont gratuits.

**Ouverte**

**mercredi de 9 h à 11 h**

**Vendredi de 18 h à 19 h**

**Samedi de 10 h à 12 h.**



## JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DU TÉLÉTHON À L'ÉCOLE DE NESPOULS

**Mardi 4 Décembre**, dans le cadre des **journées Téléthon**, les enfants de l'école de Nespouls et leurs enseignantes ont accueilli **Célyan**, un petit garçon de **6 ans**, atteint d'une **amyotrophie spinale**. Une journée spéciale avait été concoctée pour sa maman et lui.

La matinée a commencé par un accueil chaleureux et une présentation à travers le jeu de la balle nommée. Célyan a expliqué sa maladie aux enfants et sa maman a donné des détails sur les soins qu'il pouvait recevoir aujourd'hui grâce aux recherches menées par le Généthon, laboratoire de l'AFM Téléthon. Soins extrêmement coûteux mais rendus possibles grâce à la générosité de tous.

Puis, Monsieur Patier, Maire de la commune s'est rendu à l'école pour accueillir Célyan et sa maman.

Après cela, tous les enfants et leur nouveau copain du jour sont allés à la salle polyvalente faire des ateliers de dessin. Il s'agissait de préparer une belle banderole en décorant les lettres T.E.L.E.T.H.O.N, banderole offerte à Célyan pour le week-end du Téléthon auquel il allait participer.

Puis il a fait une petite visite aux enfants de l'école maternelle et a joué au football avec les plus grands. La partie a été endiablée

L'heure du repas est arrivée et Célyan a pu déguster le repas de la cantine scolaire avec ses copains, ce qui était une grande première pour lui qui n'y avait jamais mangé.

L'après-midi les Aînés du club Arc-en Ciel de Nespouls se sont joints aux enfants de l'école afin de jouer avec eux et Célyan à des jeux de société géants

Ensuite, après quelques chansons présentées par la chorale des enfants de Nespouls, ce fut le moment de la remise officielle du chèque pour l'AFM Téléthon, grâce à l'investissement des parents d'élèves, des enfants, de monsieur le Maire, de personnes bénévoles particulièrement investies pour faire avancer la recherche et vaincre la maladie.

Un délicieux goûter fut partagé avec les Aînés. Et, après la lecture de contes par les enseignantes, cette journée s'est achevée sur le départ de Célyan qui a emporté dans ses bagages un peu de la solidarité des enfants de Nespouls inscrite sur les lettres de la banderole « TELETHON » réalisée collectivement.

Beaucoup d'émotion mais aussi beaucoup d'espoir ont habité le cœur des enfants de l'école ce jour-là.

La solidarité et le respect des différences se vit aussi comme cela à l'école de Nespouls où tout le monde espère que la recherche du Généthon va arriver à trouver tous les médicaments nécessaires pour que tous les enfants atteints de maladies génétiques puissent vivre comme des enfants, tout simplement.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°41 DU 29 NOVEMBRE 2019

**ÉTAIENT ABSENTS** : JP Bertrand, proc. à F Pujole – J Dehon, proc. à F Patier – A Gonzalez, proc. à D Freslon – A Duarte Rodrigues, proc. à B Roche – A Cestari, proc. à E. Sautet – V Beril Saulle.

Intervention de Mme Meyjonnade directrice de l'école communale qui nous présente le projet de donner un nom à l'école communale de Nespouls, avec la proposition de donner celui de Tina Adler, projet déjà soumis aux parents d'élèves majoritairement favorables. Ce projet serait soumis à l'approbation des nespoulois par le biais du bulletin municipal. Mme la directrice fait lecture du document présentant le projet au conseil municipal. Les élus demandent quelques modifications concernant le questionnaire adressé aux nespoulois. Le projet reçoit l'approbation des conseillers. Mme la directrice de l'école évoque la création d'un livre retraçant l'histoire de Tina Adler et la genèse de l'appellation de l'école.

### I. Approbation du compte rendu du conseil municipal n°40

#### II. Tour de table des élus

- D Freslon informe le conseil de remarques de gens qui trouvent que le fait que les patients du Dr Cojan attendent leur tour dehors nuit à l'image de Nespouls et du cabinet médical.

#### III. Compte rendu des réunions

- M le Maire dit un mot sur le congrès national des maires où l'ambiance était plutôt morose au vu de la vie municipale compliquée ces dernières années. L'Association des Maires de France a demandé l'exécutif une intercommunalité choisie et non subie, que les PLUI soient faits par « pays » et non forcément par territoires administratifs, que les EPCI financent les équipements structurants et que les communes gèrent leur fonctionnement. Il est à noter une baisse de 25% des investissements communaux.

- M le Maire annonce la révision du SCOT Sud Corrèze obligatoire à partir

04 décembre 2018. Les domaines suivants vont faire l'objet d'un examen : les logements vacants, les zones de mitage de l'habitat, les zones constructibles non utilisées, les zones agricoles en friche.

- M le Maire fait le résumé du dernier conseil d'école : la répétition du plan de sauvegarde s'est bien déroulée.

- Le 13 novembre dernier un exercice d'attentat à l'aéroport a été organisé ; à cette occasion le stade municipal a été réquisitionné comme hôpital de campagne et la salle polyvalente a servi de QG pour l'opération.

- F Pujole fait le résumé de la dernière commission urbanisme : point sur le dossier Cloup/Merle, dossier de transfert des biens de section du Breuil à la commune.

- E Sautet fait le résumé de la réunion des riverains de la route de Lafontrouvé pour la présentation des résultats du radar pédagogique et ses conséquences. Il est envisagé une réduction de la voirie avec chicanes pour faire abaisser la vitesse de circulation. Un premier devis par l'entreprise Freyssinet s'élève à 10000 euros.

#### IV. Délibérations

**N° 1** pour un avenant au contrat de maintenance des logiciels pour évolution des prestations, 863,24 euros ttc, adoptée à l'unanimité.

**N° 2** pour le renouvellement du contrat annuel de maintenance des logiciels application et formation, 1044 euros ttc adoptée à l'unanimité.

**N° 3** pour les avenants aux contrats d'assurance incluant les activités de la future médiathèque et mise à jour diverses, adoptée à l'unanimité.

**N° 4** pour l'adhésion au comité français Yad Vashem, adopté à l'unanimité.

**N° 5** pour la mutualisation d'un délégué à la protection des données, avec la CABB, 45 euros, adoptée à l'unanimité.

**N° 6** pour la communalisation de 2 biens de section du village du Breuil avec convention d'utilisation entre les habitants et la commune, adoptée à l'unanimité.

**N° 7** pour la création d'une régie d'encaissement des recettes de vente d'eau potable sur l'aire des camping-cars car annulation de la délibération précédente par le trésorier payeur général

adoptée à 9 voix pour, 5 contre, 1 abstention.

**N° 8** pour le choix du cabinet de contrôle technique de la création de la maison d'aide maternelle ; choix du cabinet Socotec pour 3360 euros ttc, adoptée à l'unanimité.

**N° 9** pour le choix d'une cuisine et sa pose pour la MAM, Direct Cuisine, 9419 euros ttc, adoptée à l'unanimité.

**N° 10** pour le choix du mobilier pour la MAM, Vesco, 9203,29 euros et Autour de Bébé, 493,34 euros, adoptée à l'unanimité.

**N° 11** pour le choix du fournisseur des panneaux d'adressage, Alec Collectivités, 11096 euros ttc adoptée à l'unanimité.

**N° 12** pour l'autorisation du mandatement des dépenses d'investissement 2019 avant le vote du budget, adoptée à l'unanimité.

**N° 13** pour le recrutement d'un emploi PEC, adoptée à l'unanimité.

**N° 14** pour l'adaptation du tableau des emplois en fonction du remplacement de F. Boussonnie, adoptée à l'unanimité.

**N° 15** pour la validation du règlement intérieur de la médiathèque, adoptée à l'unanimité.

**N° 16** pour la révision des tarifs de cantine (+ 3 cts d'euro pour les trois tranches), du tarif de garderie (+3.55 euros la séance) et la reconduction des autres tarifs communaux, adoptée à l'unanimité.

**N° 17** pour l'avance de rémunération des remplaçants des agents communaux en arrêt maladie (10000 euros), adoptée à l'unanimité.

#### V. Parmi les informations diverses

Lors de la dernière inspection des archives municipales, des documents ont été remis au service de conservation, le stockage des archives en mairie a été jugé satisfaisant et une autorisation de destruction d'archives caduques a été délivrée.

L. Thomas secrétaire de mairie a informé le conseil sur les nouvelles d'inscription sur les listes électorales et leur mise à jour qui sera désormais assurée par l'INSEE ; l'inscription sur les listes sera désormais possible toute l'année et chaque citoyen aura un numéro unique et définitif. Une nouvelle commission de la liste électorale sera formée.

Fin de la séance.



La Maison d'Assistants Maternelles **"les Canaillous"** va ouvrir ses portes le **1<sup>er</sup> Avril 2019** pour notre plus grand bonheur. Nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants dans une maison toute neuve et aux normes de sécurité **du lundi au vendredi de 7 h à 19 h** pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

**Christelle** : 06 01 63 69 94

**Céline** : 06 35 20 70 26

**Sarah** : 06 17 19 67 00

## FOYER RURAL

Les membres du Conseil d'Administration du Foyer Rural de Nespouls ont eu le plaisir d'accueillir plus de 60 personnes, à la soirée des vœux le 19 janvier dernier ; des anciens, des nouveaux, les associations (tennis de table, rugby, chasse, les amis de Furi, les Caussinades...) sans oublier la Mairie de Nespouls et les partenaires de la Foire. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence à nos côtés lors cette belle soirée pour entamer une nouvelle année dans la joie et la bonne humeur !

### LES ACTIVITÉS :

#### PREMIER ATELIER « CHAIR DANCE »

animé par Mathilde Monteyrol, s'est déroulé dans la bonne humeur le samedi **9 février**, avec au rendez-vous de la féminité, une prise de confiance en soi et beaucoup de rires !

#### SORTIE SKI À SUPER BESSE

le samedi **23 mars** 2019. Journée libre.

Départ de la croix blanche à 6h45 et retour à 19h45.

Tout public : **20 euros**

Adhérents et enfants : **15 euros**

Moins de 12 ans : **gratuit**

**Info et réservation au**

**06 81 02 11 89**



### D'AUTRES ÉVÈNEMENTS EN PRÉVISION :

« zumba party », la traditionnelle **Foire de Belveyre** avec le samedi, concours de pétanque suivi d'un petit concert, et le dimanche, son vide grenier et la fête du cheval, **sortie canoë**, journée « **Barbec' party** »...

Sans oublier tous les mercredis de 19h à 20h Zumba, et de 20h à 21h Gym douce à la salle polyvalente. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! un tarif à 50 euros vous sera appliqué.



**Rejoignez-nous !** Pour ceux qui souhaitent prendre une adhésion : **10 euros** pour une personne ou **15 euros** pour un couple. Contactez-nous ou téléchargez le coupon via la page Facebook. Être adhérent permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour les activités proposées, d'un prêt gratuit de vaisselle et/ou du matériel pour vos événements privés, et de la gratuité de l'emplacement au vide grenier de la Foire de Belveyre.

Consultez la page Facebook « Foyer Rural de Nespouls » pour suivre toutes les actualités.

### DÉCÈS :

- **Jacques FAUCHER**,  
décédé le 19 Janvier 2019
- **Georges Jean JAUBERTIE**,  
décédé le 9 Février 2019

**Pour info : Michel François GERMAIN**,  
décédé le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à Orléans  
né à Nespouls le 19 Octobre 1945

### NAISSANCES :

- **Lukas PEROL STENGER**  
le 4 Janvier 2019 de  
Julien PEROL et Pauline STENGER (Jaurens)
- **Julia Léopoldina MIGUEL**  
le 25 Janvier 2019 de  
Mickaël MIGUEL et Émilie VEZINE (La Lissadière)
- **Nathan Tom GORLEZ**  
le 20 février 2019 de  
Michael GORLEZ et Caroline POCHOLLE (La Trémolade)

### BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NESPOULS

Directrice de publication : Cathy Picard • Mars 2019 – Tirage : 400 exemplaires •  
Photos : Foyer Rural, M. Cognac, C. Picard • Mise en page : François Tabard • La  
commune décline toute responsabilité concernant les articles des associations,  
ces derniers étant sous l'entière responsabilité de leurs signataires.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

Lundi 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h  
Mardi 9 h à 12 h 30  
Mercredi 9 h à 12 h  
Jeudi 9 h à 12 h 30  
Vendredi 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h

### PERMANENCES :

- LUNDI de 10 h à 12 h :  
**JP BERTRAND**, conseiller municipal.
- MARDI de 10 h à 12 h :  
**F. PUJOLE**, adjoint au Maire.
- MERCREDI de 10 h à 12 h :  
**B. ROCHE**, adjoint au Maire.
- JEUDI de 10 h à 12 h :  
**JP WATTTEBLED**, conseiller municipal.
- VENDREDI de 10 h à 12 h :  
**E. SAUTET**, adjoint au Maire.
- SAMEDI de 10 h à 12 h :  
**Monsieur le Maire.**

En dehors de ces horaires, les élus municipaux  
peuvent vous recevoir sur rendez-vous pris  
auprès du secrétariat de mairie.

**TÉL. MAIRIE : 05 55 85 82 22**

**Courriel : [commune.nespouls@wanadoo.fr](mailto:commune.nespouls@wanadoo.fr)  
[www.nespouls.fr](http://www.nespouls.fr)**

## TARIFS SALLE POLYVALENTE

	Habitants de la commune		Associations et habitants hors commune	
	24 heures	48 heures	24 heures	48 heures
Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	275 euros	415 euros	440 euros	680 euros
Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	195 euros	290 euros	360 euros	565 euros
Gratuit pour les associations de la commune				
Participation chauffage du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars pour les associations de la commune	La journée : 30 euros La demi-journée (inférieur ou égal à 4 heures) : 10 euros (au-delà de la 3 <sup>ème</sup> utilisation sur cette période)			
Caution	500 euros			

Le prix de la location inclus le ménage de la salle.

Pour les associations de la commune, toute annulation sera formulée par écrit et, en tout état de cause, moins d'un mois avant la date de location sinon l'association devra s'acquitter de la somme de 215 euros (montant de la location pour 24 heures).

Pour les autres locataires, toute annulation de location de la salle polyvalente devra intervenir par écrit, au minimum deux mois avant la date réservée, sinon ils devront s'acquitter du prix de la location.